



## COMPTE RENDU du CSE du 27/09/2022

En liminaire à la réunion du CSE du 27/09/22, la délégation des élus **FO** a pris la parole pour dénoncer le peu de scrupule qu'à la Direction de faire parvenir, au **dernier moment**, les documents liés à l'ordre du jour du CSE aux élus. Dans le cas de la réunion du 27/09 certains documents ont même été reçus après la réunion. Cette façon de faire, qui a déjà été dénoncée plusieurs fois, empêche vos élus FO de pouvoir préparer les sujets et va l'encontre des règles de fonctionnement du CSE. Ci-dessous le texte liminaire :

*« Lors de la réunion du CSE du 1er septembre, la Direction a demandé instamment, à supplier l'ensemble des élus de donner un avis, quel qu'il soit, mais un avis sur le projet de réorganisation du réseau BDD.*

*Dans un souci de bienveillance exceptionnel, l'ensemble des OS a donné cet avis, si important et tant désiré par la Direction.*

*Et tout cela, pour que 3 semaines plus tard, la Direction bafoue avec désinvolture le CSE, ses élus, les organisations syndicales et à fortiori l'ensemble du personnel.*

*En effet en date du 22 septembre nous n'avons reçu qu'un seul document sur 17 points à l'ordre du jour.*

*Même si ces points ne sont pas soumis à consultation, il nous semble essentiel, pour un bon fonctionnement du CSE, pour le respect des élus et de leur travail que la Direction respecte enfin les délais d'envoi prévus.*

*A compter de ce jour, il ne faudra plus compter sur la délégation FO pour participer à une mascarade comme celle du 1er septembre ».*

### **1 – Présentation des comptes de la CECAZ au 30/6/22 :**

En résumé :

▪ **Des résultats financiers solides qui positionnent la CECAZ parmi les meilleures CE.**

▪ **Le coefficient d'exploitation est à 57,8% (6<sup>ième</sup> du RCE),**

▪ **Le PNB en avance** de 3,5 M€ par rapport au budget (+0,1 M€ par rapport à 2021) avec:

- Une Marge Nette d'Intérêts portée principalement par des économies sur le coût de la ressource et l'activation des swaps de couverture en période de hausse des taux.
- Des commissions soutenues par les commissions crédits.

▪ **Les frais de gestion** en économie de 3,2 M€/budget (0,2 M€ par rapport à 2021)

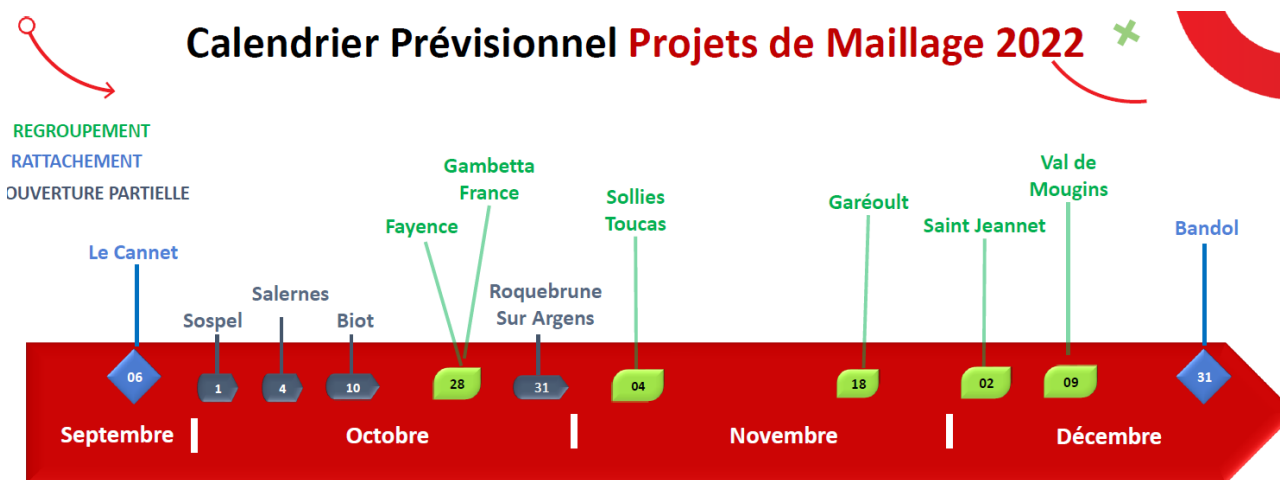
▪ **Un coût du risque à 14,6 M€** en économie de 3,3 M€/budget (stable par rapport à 2021 +0,2 M€) principalement liée à la maîtrise du risque avéré

▪ **Le Résultat Net (51,7 M€) est en avance de 8,9 M€** par rapport au budget et de 2,0 M€ comparé à N-1.

La direction se gargarise de nos bons résultats, nous remarquons surtout les économies réalisées sur les frais de personnel (2,9 M€ par rapport au budget juin 2022 malgré la PPV et l'augmentation de salaire du début d'année) :

Montants en M€ (Consolidé IFRS)	juin-21	Écarts		Budget juin-22	juin-22	Écarts	
		/N-1	/N-1			/budget	/budget
		Montant	%			Montant	%
Frais de Personnel	-61,2	0,6	-1,0%	-63,6	-60,6	2,9	-4,6%
Autres Frais de Gestion	-47,0	-0,4	0,8%	-47,7	-47,4	0,3	-0,5%
<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>-108,3</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-111,2</b>	<b>-108,0</b>	<b>3,2</b>	<b>-2,9%</b>

## 2 – Etat d'avancement des regroupements et rattachements d'agences du projet maillage :

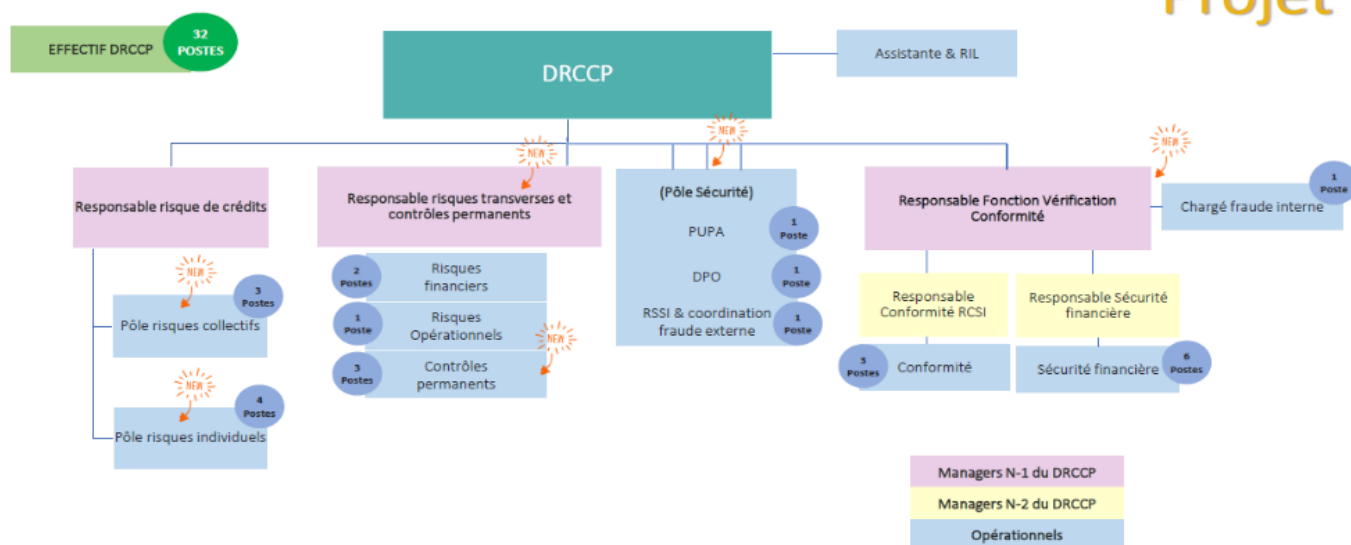


## 3 - Evolution de l'organisation de la DRCCP :

Réorganisation de la DRCCP afin de mieux structurer les nombreuses activités à enjeux. Cette nouvelle organisation doit aussi permettre de faciliter la polyvalence.

**FO** est favorable à cette réorganisation qui va dans le bon sens.

## NOUVELLE ORGANISATION DE LA DRCCP



#### 4 – Nouveau rapporteur de la CSSCT suite au départ en retraite de Gilles DANY :

Norbert DUPRE a été élu nouveau rapporteur de la commission.

#### 5 – Nouveau référent en matière de Harcèlement suite au départ en retraite de Dominique VRAY :

Valérie DULAC a été nommée unilatéralement à ce poste par la direction.

#### 6 – Déblocage exceptionnel de l'Épargne Salariale – Mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat :

## Un déblocage exceptionnel jusqu'au 31 décembre 2022

### Quelles sont les sommes débloquées ?

Les sommes issues de la participation et de l'intéressement investies avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans un Plan d'Épargne Entreprise (PEE, PEI ou PEG).

Sont exclues de cette mesure de déblocage exceptionnel :

- les sommes investies dans des FCPE solidaires,
- les sommes placées dans un Plan d'Épargne Retraite (PERCO, PERCO-I ou PER).

Le déblocage des sommes investies en titres de l'entreprise est soumis à un accord collectif.

Le déblocage de la participation investie en Compte Courant Bloqué (CCB) n'est pas prévu par la loi, à l'exception du cas particulier des CCB des SCOP (soumis à un accord) et des CCB bloqués pour une durée de 8 ans (non soumis à accord).

Une communication officielle de la direction sera très prochainement disponible sur le portail Intranet.

**FO** estime pourtant que la solution face à la baisse du pouvoir n'est pas de piocher dans notre épargne, mais au contraire de se battre pour que la direction n'en profite pas pour augmenter ses marges au détriment des salariés... (Les hausses de salaires sont très inférieures à l'inflation – circulez il n'y a rien à voir – mais en contrepartie la facturation de la hausse des prix à la clientèle de la CECAZ a été immédiatement répercutée...)

#### 7 –Gestion de la Flotte AUTO :

La direction a décidé de souscrire à une option supplémentaire à l'outil de Gestion de Flotte, qui a pour but, nous dit-on, de pouvoir mieux gérer notre flotte de véhicules et d'adapter au mieux nos achats futurs à nos besoins réels et ainsi faire des économies.

La collecte de données va donc être beaucoup plus intrusive qu'auparavant pour pouvoir être plus efficace dans les choix ultérieurs.

La direction nous assure que ses données ne seront utilisées que par les équipes d'Alain LAPIERRE et ne pourront jamais servir à porter préjudice à un salarié.

**FO** estime qu'il convient de rester vigilants et se fera fort de rappeler ses engagements à la direction en cas de problème.

**Données qui vont être collectées :**

- Données relatives aux véhicules
- Kilométrage
- Niveau de carburant
- Mise en contact et arrêt du véhicule
- Positionnement pendant les heures de travail **(1)(2)**
- Horodatage des positions **(1)(2)**
- Analyse de conduite **(2)**

**Données relatives aux collaborateurs :**

- Nom et Prénom
- Adresse mail
- Numéro de téléphone professionnel



*Vos délégués syndicaux se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.*

*Philippe ROCHE 06 51 52 42 71*

*Béatrice CHANSON 06 52 06 28 83*

*Jean-Luc JOSSE 06 24 10 52 28*

*Benoît DEFOSSEZ 06 19 52 51 61*

[snpfocaisseparqne@gmail.com](mailto:snpfocaisseparqne@gmail.com)

**La Délégation du SNP-FO  
au Comité Social et Économique CEECAZ**

*Christine AMRANI, Béatrice CHANSON, Benoît DEFOSSEZ, Valérie GALVAGNO, Marc-Alexandre GASCHEN, Gérard HOLLEBECQ, Jean-Luc JOSSE, Nathalie MEUNIER, Xavier NOÉ, Laurence PRÉFOL, Didier ROBERT, Philippe ROCHE, et Laëtitia THOMAS.*

**Prochain CSE le mardi 25 octobre 2022**